

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 14^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Le 14^e arrondissement de Paris compte 138 704 habitants en 2021, contre 135 964 habitants en décembre 2016. La population se caractérise à la fois par une forte proportion de jeunes avec la Cité Universitaire, mais aussi par de fortes disparités socio-économiques entre le nord et le sud de l'arrondissement : le nord et le centre sont habités par des cadres tandis que l'extrémité ouest et le sud (le long du périphérique) sont habités par des populations plus vulnérables : c'est le cas du quartier Didot-Porte de Vanves.

Cette organisation territoriale complexe est à l'image de la diversité sociale et familiale de l'arrondissement : Le sud du 14^e arrondissement se distingue par un nombre de familles monoparentales plus important qu'à Paris (une famille sur cinq). Ces situations familiales et sociales fragiles peuvent avoir un impact sur la réussite éducative des enfants, voire créer un décrochage scolaire dans certains quartiers et des carences de soins.

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Afin de favoriser la réussite éducative de tous les enfants de l'arrondissement, renforcer la mixité sociale dans les établissements scolaires et de la petite enfance et développer des politiques publiques dans les quartiers vulnérables, les axes stratégiques suivants ont été retenus comme prioritaires :

Le parcours langues et cultures étrangères : choisi afin de donner aux enfants le goût des langues, de leur permettre d'acquérir une compétence clé et de s'ouvrir au monde.

Un parcours culture et sport sera créé. Le parcours éducation artistique et culturelle : choisi afin de sensibiliser les enfants à la culture et aux pratiques artistiques et de lutter contre les inégalités d'accès à l'offre culturelle. Les établissements se rendent dans de nombreux lieux culturels, parfois loin de l'arrondissement. En renforçant des partenariats en proximité, cela permettrait de densifier l'offre en la rendant plus complète, y compris dans la venue de l'établissement vers le public jeune. **Le parcours d'éducation physique et sportive** : choisi dans la perspective des JOP 2024, ce parcours est l'occasion de travailler sur les valeurs du sport et de l'olympisme.

Le parcours santé : choisi afin de lutter contre les inégalités sociales dans l'accès aux soins des enfants et des adolescents, d'améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants, et de lutter contre le harcèlement.

Le parcours réussite de tous : choisi afin de lutter contre les inégalités sociales et de permettre à tous les enfants et adolescents de réussir.

Le parcours développement durable : Ce sujet consensuel et d'actualité sensibilisera les enfants et adolescents aux enjeux écologiques et leur permettra de mener des actions en faveur du développement durable.

Les objectifs opérationnels sont les suivants :

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>Parcours langues et cultures étrangères : créer des parcours langues et cultures étrangères du plus jeune âge jusqu'au collège pour donner aux enfants le goût des langues, acquérir une compétence clé, et leur permettre de s'ouvrir au monde (Axe parisien 1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les actions « passerelle » entre EAPE et écoles et veiller à la continuité pédagogique en langues étrangères jusqu'au collège • Recruter et mobiliser des ressources bilingues et former les personnels • Renforcer l'immersion, les bains de langues étrangères dans les différents temps de la vie de l'enfant • Accentuer la communication auprès des familles
<p>Parcours culture et sports : créer un parcours d'éducation artistique et culturelle pour lutter contre les inégalités d'accès à l'offre culturelle. Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers, l'égalité filles/garçons, l'émulation et l'esprit d'équipe, à travers la mise en place de parcours d'éducation physique et sportive. (Axes parisiens 1, 2, 3 et 4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les passerelles écoles et EAPE // passerelles école collèges (tous degrés) • Communiquer davantage auprès des parents (premier et second degré) • Développer les sorties vers les lieux culturels et sportifs • Développer la culture scientifique (tous degrés) • Favoriser l'inclusion sociale dans les projets culturels (tous degrés) • Créer des passerelles entre crèches-écoles maternelles et écoles élémentaires sur le sport • Favoriser l'égalité filles-garçons (tous degrés) • Favoriser l'inclusion des enfants et adolescents à besoins éducatifs particuliers • Partager les valeurs du sport de haut niveau • Identifier les dispositifs et acteurs à la Ville et mettre en lien les acteurs éducatifs avec les associations sportives pour renforcer l'offre • Développer l'apprentissage du savoir rouler • Utiliser les terrains d'éducation physique (TEP) gérés par les espaces verts (tous degrés) • Améliorer l'accès à la natation (premier et second degré)



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>Parcours santé : créer un parcours éducatif de santé pour lutter contre les inégalités sociales d'accès aux soins et pour améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants, et lutter contre le harcèlement (Axes parisiens 1 à 5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Généraliser les passerelles entre les crèches et les écoles • Traiter les espaces de mal-être et créer des espaces de bien-être dans les écoles (1er degré – éventuellement 2nd) • Prévenir le harcèlement/cyberharcèlement et les phénomènes de bande dès le plus jeune âge (tous degrés) • Systématiser/ promouvoir des actions autour des écrans impliquant les familles (1er degré, éventuellement 2nd) • Travailler sur les compétences psychosociales des enfants) • Renforcer les actions en santé mentale dans un contexte Covid et post-Covid (tous degrés) • Faire des menus du déjeuner et des goûters, un point d'appui pour des projets d'éducation au goût, à la reconnaissance des fruits et légumes et à l'équilibre alimentaire (1er degré) • Améliorer la communication avec les familles sur les questions de santé et notamment auprès de tous les parents éloignés de l'école (1er et 2nd degré)
<p>Parcours Réussite de tous : renforcer les parcours d'accompagnement à la réussite de tous les enfants en mobilisant tous les partenaires (Axe parisien 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un temps de concertation scolaire / périscolaire (1er degré) • Améliorer la communication sur les dispositifs existants pour les familles (tous degrés) • Mieux accueillir et accompagner les familles (tous degrés) • Améliorer l'accompagnement éducatif (tous degrés) • Améliorer l'inclusion de tous les enfants notamment dans l'accès aux loisirs (tous degrés) • Favoriser l'inclusion numérique et l'éducation au numérique (tous degrés)
<p>Parcours Développement durable : mettre en place un parcours citoyen permettant aux enfants et aux adolescents de contribuer à la lutte contre le changement climatique ainsi qu'au développement durable (Axe parisien 6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la lutte anti-gaspi : trier, recycler, réutiliser • Développer les projets de végétalisation de la crèche au collège (tous degrés) • Rendre les enfants acteurs des projets en lien avec la biodiversité et le DD et favoriser l'engagement de l'ensemble des équipes • Rapprocher les enfants de la nature • Sensibiliser et former les professionnels, les enfants et les adolescents et les familles aux défis du développement durable

3 - Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Mettre en place des activités communes entre les crèches et les écoles (chorale, etc.)	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Créer des événements conviviaux communs crèches-écoles autour des langues et des cultures étrangères	
3	Créer un ou plusieurs événements fédérateurs qui permettent de créer une dynamique de quartier et d'arrondissement autour des langues et des cultures.	
4	Dégager des temps communs permettant de concevoir des activités communes ou complémentaires et d'échanger sur les bonnes pratiques entre les crèches et les maternelles et entre les maternelles et les élémentaires ; mais aussi entre le scolaire et le périscolaire	
5	Renforcer la continuité (des apprentissages linguistiques de la crèche au collège	
6	Créer un portfolio des langues afin d'assurer une traçabilité d'un parcours linguistique pour chaque enfant et sur tous les temps, y compris familial.	
7	Dans le cadre des passerelles et des parcours de langues, mobiliser les intervenants en langues des différentes structures (EAPE, écoles, voire collèges)	
8	Mobiliser les parents et des adultes bénévoles bilingues pour intervenir dans les crèches et les écoles	
9	Développer l'écoute passive des enfants en crèche et à l'école (chansons, films)	
10	Développer les séjours d'enfants à l'étranger (classes découvertes)	
11	Valoriser les enfants et adolescents allophones ou bilingues	
12	Doter les établissements et les professionnels d'outils spécifiques (bibliothèques, ludothèques, etc.)	
13	Développer des échanges culinaires parents/enfants « Repas du monde »	
14	Informers les familles sur les activités langues en crèches et sur les temps scolaires et périscolaires en EM et EE	
15	Lecture : Passerelles EAPE/écoles avec les professionnels des Espaces Premiers Livres pour des projets communs	
16	Mobiliser des PVP éducation musicale pour faire chanter les enfants du primaire dans les crèches	
17	Dégager des temps communs d'échanges autour des projets et des pratiques professionnelles entre les crèches et les écoles EM et EE (scolaire et périscolaire)	
18	Valoriser les institutions culturelles locales	
19	Utiliser l'ENT pour les projets culturels permettra à la fois d'assurer une traçabilité du parcours et de mieux interagir avec les parents.	
20	Utiliser les cahiers multimédias (sports et culture) pour suivre les projets des enfants	
21	Mettre en place un partenariat spécifique avec l' Observatoire de Paris	
22	Programmer un agenda de sorties culturelles et sportives à l'année	
23	Mettre en place des sorties combinant visites et randonnées urbaines	

N° action locale	Action	Axe parisien	
24	Créer un partenariat avec la fondation Art Explora pour rendre la culture accessible aux enfants les plus éloignés des visites culturelles, y compris les enfants en situation de handicap (notamment auditif et visuel)	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs	
25	Organiser des projets communs sportifs entre crèches/écoles, écoles/collèges		
26	Organiser une semaine olympique et paralympique dans les crèches et les écoles pour valoriser les valeurs olympiques (chants, dessins, démonstrations)		
27	Organiser une exposition sur le thème de l'olympisme à la mairie du 14 ^e arrondissement à destination des enfants et des jeunes		
28	Valoriser les stages sports et culture dans le cadre de Paris Sports vacances		
29	Faire venir des ambassadeurs du sport dans les écoles (sportifs de haut niveau, idéalement du quartier et de langue étrangère)		
30	Distribuer le livret sur les valeurs du sport et de l'olympisme aux CM2 par le PVP EPS		
31	Cartographier les ressources et offres sportives existantes. Les partager à l'échelle de l'arrondissement pour donner plus de lisibilité. Et mobiliser davantage les associations sportives des quartiers de la crèche au collègue		
32	Envisager la création de créneaux dédiés aux scolaires et périscolaires dans les terrains d'éducation physique (TEP). Promouvoir les activités de pleine nature (en lien avec le parcours Développement durable)		
33	Renforcer l'apprentissage de la natation		
34	Généraliser les passerelles/échanges entre les crèches et les écoles pour une meilleure adaptation des enfants lors de l'entrée en maternelle		
35	Développer les pratiques sportives favorisant la mixité		2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
36	Promouvoir les pratiques sportives pour les filles et les adolescentes, en créant des sections et en assistant à des rencontres sportives dédiées.		
37	Créer un guide de la réussite de tous destiné au grand public		
38	Organiser des mini-forums devant les écoles pour informer les familles sur les dispositifs d'accompagnement et le réseau associatif existants		
39	Renforcer l'accompagnement à la scolarité		
40	Renforcer la présence du tissu associatif Porte d'Orléans au titre de la réussite éducative		
41	Sensibiliser les enfants à l'inclusion <i>via le handisport</i>	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers	
42	Organiser des rencontres avec des athlètes et médaillés paralympiques, en particulier lors de la semaine olympique et paralympique		
43	Former et sensibiliser tous les professionnels à l'accueil d'enfants à besoins éducatifs particuliers		

N° action locale	Actions	Axe parisien
44	Développer l'apprentissage des mobilités douces (vélo, trottinette,...) et les sports de glisse (rollers, patinage,...)	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
45	Établir dans chaque établissement un diagnostic avec les enfants sur les lieux et les usages qui leur posent problème et recueillir leurs propositions d'aménagements	
46	Créer des espaces de bien-être et d'intimité pour permettre aux enfants de s'isoler, en particulier sur les temps périscolaires (type bulle zen)	
47	Pour prévenir le harcèlement, mutualiser et généraliser les actions menées à l'école et au collège.	
48	Mettre en place des actions avec les familles et au sein de l'école, pour prévenir le cyberharcèlement	
49	Travailler dès la crèche à l'éducation à la non-violence, à la communication positive auprès des enfants par le biais d'interventions	
50	S'appuyer sur l'expertise des partenaires institutionnels (police nationale, associations, etc.) pour intervenir dans les établissements au titre de la prévention des risques.	
51	Créer des documents communs (scolaire et périscolaire), en s'appuyant sur les Bibliothèque et centre de documentation (BCD), et les EPL,	
52	Trouver de nouveaux moyens de communication afin de sensibiliser les familles aux dangers des écrans	
53	Organiser des débats avec les enfants autour de leurs pratiques numériques et leur montrer d'autres usages possibles de leurs écrans	
54	Travailler sur l'intimité, sur le rapport au corps et les émotions à la crèche et sur les temps scolaire et périscolaire en lien avec les différents acteurs et former les intervenants à partir d'un cadre commun	
55	Repérer les problématiques post-covid du triangle enfants-familles-professionnels et solliciter les ressources associatives	
56	Diffuser plus largement et systématiquement les menus aux équipes éducatives, notamment aux enseignants afin qu'ils puissent les exploiter comme supports pédagogiques en classe	
57	Organiser des rencontres entre les crèches, les écoles et les équipes de la Caisse des écoles pour développer un continuum de l'éducation au goût. Essayer pour cela d'expérimenter des temps d'échanges communs	
58	Créer un réseau de parents ambassadeurs santé pour associer davantage les familles	
59	Créer des supports de communication sur les thématiques de la santé simples, lisibles, accessibles	
60	Instaurer des temps de coordination dédiés organisés localement, le cas échéant sous forme de journées communes pour les projets scolaires/périscolaires et de temps de débriefing autour des situations d'enfants à besoins éducatifs particuliers	
61	Développer les actions d'accompagnement à la parentalité notamment en initiant des actions de mentorat et d'entraide entre familles	5) Développer la place et le rôle des familles
62	Améliorer la communication sur l'offre éducative petite enfance, périscolaire et extrascolaire	
63	Accompagner des familles éloignées du numérique pour accéder aux informations en ligne et solliciter l'appui des associations pour du prêt de matériel	

N° action locale	Action	Axe parisien
64	Mettre en place un tri des déchets alimentaires (biodéchets) dans toutes les EM et EE et mobiliser les enfants sur cette thématique	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
65	Développer des goûters et des pique-niques zéro déchet et diminuer les petits conditionnements en plastique	
66	Multiplier les projets éducatifs de végétalisation en intégrant et en formant tous les acteurs y compris les parents	
67	Recensement des projets Développement durable existants sur tous les temps de l'enfant au sein d'un établissement	
68	Encourager la labellisation des établissements (E3D - école/établissement en démarche de développement durable - Eco-école voire certification Écocert, etc.) pour créer une émulation et généraliser les éco-délégués dans toutes les écoles	
69	Doter les établissements d'équipements environnementaux	
70	Favoriser les activités de pleine nature sur les temps scolaire (classe en extérieur) et périscolaire (sorties coulée verte, parc Montsouris, parc de Sceaux, avec la pratique de VTT, course d'orientation, escalade, etc.)	
71	Former des référents environnement et développement durable, et mettre à disposition des fiches actions en collaboration avec la DPE	
72	Former des adultes et des 9-16 ans à l'Académie du climat	
73	Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable au Centre ressources Maurice d'Ocagne (Académie du Climat hors les murs)	

4 – Gouvernance locale

Dénomination de l'instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	1 fois par an
Organisation	CASPE 6-14 : rôle logistique (invitation aux réunions, envoi des convocations, organisation, compte-rendu, etc.)
Membres permanents	<ul style="list-style-type: none"> -Premier adjoint à la Maire du 14^e, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages, -IEN 6-14, -Chargée de développement de la Caf sur le 5^e, 6^e et 14^e arrondissement, -Cheffe de la CASPE 6-14, -Adjointe à la Cheffe de la CASPE 6-14, -Référente familles, -Responsable de l'action éducative, -Coordinatrice petite enfance,
Rôle	Décisionnel et opérationnel, de centralisation des résultats des actions mises en œuvre par chaque acteur, d'évaluation, de prise de décision en cas de besoin d'évolution et de modification des actions, et prévoir les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions du PEDT
Autres précisions	Le comité de suivi local (COSUIL) a vocation à rassembler autant que possible les acteurs éducatifs du territoire, qui pourront s'inscrire dans la démarche du PEDT tout au long de sa mise en œuvre en tant que membres facultatifs. Le comité de suivi local peut s'accompagner de groupes de travail spécifiques qui pourraient se réunir indépendamment et enrichir ses travaux.